



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

TROISIÈME PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme dissoute:
Scherly Constructions SA en liquidation, Rossens FR
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée générale
3. Date: 30.05.2017
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **20.07.2017**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Scherly Constructions SA en liquidation, ZI In-Riaux 35,
1728 Rossens/FR
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publication de cet avis, conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Notaires Olivier Andrey
1700 Fribourg

03586377



Montag - Lundi - Lunedì, 19.06.2017, No 116, Jahrgang - année - anno: 135

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)